

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise A.C.INVEST		Néant *		
Exercice N clos le		2023-12-31				
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires { 215 217		214		
				218		
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitations reçues			226		
Autres produits			230	30		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	30	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *			240		
	Autres charges externes * : (dont crédit-bail : - mobilier :1.29Z. - immobilier :)			242	4 517	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle, CFE et CVAE * 243)			244	153	
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	7	
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }			262		
		Total des charges d'exploitation (II)				264 4 677
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(4 647)
Produits financiers (III)		280	4 620	Charges financières (V) 294		
Produits exceptionnels (IV)				290 30 000		
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) 347 dont amortissements exceptionnels de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) 348 }				300 757		
	Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	29 216	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	29 216	
REINTEGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles *			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice n° 2033-NOT-SD)			324	153	
	Divers * dont intérêts excédentaires des optes-cte d'associés 324		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC 248	330	10 628	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D) 249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
DEDUCTIONS	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44 sexies) 986	ZPU - TE (44 octies A) 987		342	0	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies) 981	JEI (44 sexies A) 989				
	ZRD (44 terdecies) 127	ZRR (44 quindecies) 138				
	Bassions d'emploi à redynamiser (44 duodecies) 991	Investissements outre-mer 344				
	ZFANG (44 quaterdecies) 345	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993				
	BUD (44 sexdecies) 992					
	Dont divers	Créance due au titre du report en arrière du déficit		346		350
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		655		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		643		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		645		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		647		
		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		648		
		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		
		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTERIEURS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				352	39 997	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356		
	Déficits antérieurs reportables *17.1.31.1 dont imputés sur le résultat :				360 39 997	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col.1 / Déficit col.2				370	0	

Désignation de l'entreprise	A.C.INVEST			Néant *		
Adresse de l'entreprise	9 Rue DE LA MARQUISE 83400 HYERES					
SIRET	7 9 8 7 2 0 3 1 4 0 0 0 1 1					
Durée de l'exercice en nombre de mois *	12		Durée de l'exercice précédent *	12		
				Exercice N clos le 2023-12-31		
ACTIF				Brut	Amortissements – Provisions	
				1	2	
				3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	160 325	030	2 949
	Immobilisations financières * (1)		040	350 000	042	350 000
	Total I (5)		044	510 325	048	352 949
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
		Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	070		
		Autres * (3)	072	13 250	074	13 250
	Valeurs mobilières de placement		080	386 210	082	386 210
	Disponibilités		084	13 975	086	13 975
	Charges constatées d'avance *		092	094		
	Total II		096	413 435	098	413 435
	Total général (I + II)		110	923 760	112	352 949
PASSIF				Exercice N NET		
				1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	627 524	
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126	7 651	
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131	)	132	
	Report à nouveau			134	(95 868)	
	Résultat de l'exercice			136	29 216	
	Subventions d'investissement			137		
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	568 523	
Provisions pour risques et charges				Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	1 104	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA indiqué dans la case 169)		169	153	172	153
	Comptes courants d'associés			173	1 031	
	Autres dettes			175		
Produits constatés d'avance			174			
Total III			176	2 288		
Total général (I + II + III)			180	570 811		
RENVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

A.C. INVEST
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 627.524 Euros
Siège social : 9 Rue de la Marquise
83 400 HYERES
RCS TOULON B 798 720 314

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 MAI 2024

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

TROISIEME RESOLUTION

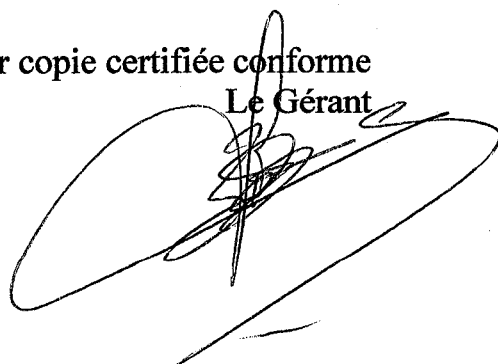
L'Assemblée Générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 Décembre 2023 se solde par un bénéfice de **29.216 €**, décide d'affecter ce résultat au compte de report à nouveau, lequel ressort à un montant débiteur de 66.652 €.

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes : Néant.

EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE	DISTRIBUTION	REFACTION	REVENU FISCAL
2021	0 €	0 €	0 €
2022	0 €	0 €	0 €
2023	0 €	0 €	0 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
Le Gérant



A.C.INVEST

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 570 811€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 29 216€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Faits caractéristiques de l'exercice

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

Certifié Conforme

